

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix – Travail – Patrie

MINISTERE DES RELATIONS EXTERIEURES



REPUBLIC OF CAMEROON

Peace – Work – Fatherland

MINISTRY OF EXTERNAL RELATIONS

Cameroon's Presentation at the 12th Meeting of State Parties to the Convention of Cluster Munitions.

Items 10 (a) of the Provisional Agenda:

Universalization

Madame la Présidente,

Mesdames et Messieurs les représentants,

Chers collègues,

Tout comme les autres traités sur les questions de désarmement et de non-prolifération en général, la Convention sur les armes à sous-munitions présente un intérêt particulier pour mon pays.

En effet, l'engagement du Cameroun dans le processus d'Oslo est ancien et inébranlable, comme en témoigne l'expression, aux premières heures, de son désir de parvenir à un monde sans armes à sous-munitions, manifestée à travers sa participation aux différentes conférences et réunions de haut niveau consacrées à la négociation, à l'adoption, à la signature et à la mise en œuvre de la Convention. Cette position a été renforcée par la ratification de ce traité par mon pays le 12 juillet 2012. Mon pays a également soumis ses rapports nationaux 2019, 2020, 2021, 2022 et se prépare à soumettre le rapport 2023 et s'emploie à respecter tous ses engagements en vertu de la Convention.

Au-delà de ses efforts internes, mon pays est également engagé dans diverses initiatives visant à promouvoir la Convention et encourager de nouvelles adhésions. C'est fort de cela que le Cameroun a accueilli, en février 2023, l'atelier régional africain sur la Convention sur les armes à sous-munitions. Co-organisé par l'Unité d'appui à la mise en œuvre de la Convention avec l'appui des partenaires bilatéraux, cet atelier, qui a regroupé plusieurs pays et organisations internationales spécialisées dans le déminage et la destruction des stocks, visait à renforcer l'universalisation et la mise en œuvre de la Convention sur les armes à sous-munitions en Afrique francophone. A cet égard,

Madame la Présidente,

Le Cameroun est particulièrement préoccupé par l'annonce de la procédure de retrait de la Convention d'Oslo initiée par la Lituanie. Mon

pays appelle à l'ouverture d'un dialogue constructif avec l'honorable délégation de ce pays, dans l'optique de parvenir à une révision de sa décision, car le retrait d'un Etat membre est un coup porté à l'universalisation de la Convention.

Etant donné que l'utilisation des armes à sous-munitions constitue une menace sérieuse aux valeurs de paix, de développement, de droits de l'homme et d'opportunités pour tous, qui ont alimenté la Charte des Nations Unies au cours des 76 dernières années et, considérant les récentes allégations de livraisons et d'utilisation des armes à sous-munitions dans certains conflits sur la scène internationale, mon pays préconise que davantage de démarches soient menées aux niveaux universel, régional, sous-régional et bilatéral, afin d'encourager l'adhésion d'un plus grand nombre de pays à la Convention. C'est dans cette logique que nous saluons les efforts en cours dans certains pays de l'Afrique centrale, pour parachever le processus de ratification de la Convention.

A l'aube de la 3ème Conférence d'examen, cette 12^{ème} session de notre Assemblée m'offre l'opportunité de renouveler l'appel de mon pays, pour une densification des actions visant à accroître le nombre d'Etats parties à notre Convention, compte tenu non seulement de la faiblesse inquiétante du taux de ratification et d'adhésion au cours de ces dernières années, mais également du retrait inédit d'un Etat d'un instrument relevant du droit international humanitaire.

Je vous remercie.